

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Décision Modificative
N°6 du budget
PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 06 décembre 2023 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN,
Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Serap ALP, Yoann
BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Sophie DELAIGUE

DECISION MODIFICATIVE N°6 DU BUDGET PRINCIPAL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - **Vu** les instructions budgétaires et comptables M14 ;
 - **Vu** la délibération n°45 du conseil municipal du 14 mars 2023, approuvant le budget primitif du budget principal 2023 ;
 - **Vu** la délibération n°14 du conseil municipal du 25 avril 2023, approuvant la décision modificative n°1 du Budget Principal ;
 - **Vu** la délibération n°4 du conseil municipal du 16 mai 2023, approuvant la décision modificative n°2 du Budget Principal ;
 - **Vu** la délibération n°17 du conseil municipal du 20 septembre 2023, approuvant la décision modificative n°3 du budget principal ;
 - **Vu** la délibération n°17 du conseil municipal du 24 octobre 2023, approuvant la décision modificative n°4 du budget principal ;
 - **Vu** la délibération n°13 du conseil municipal du 14 novembre 2023, approuvant la décision modificative n°5 du budget principal.
- **Considérant** qu'en fonctionnement, compte tenu des dépenses supplémentaires dans la section de fonctionnement du budget annexe PERILS correspondants aux intérêts des lignes de trésorerie et afin de respecter l'équilibre budgétaire du budget annexe, il est nécessaire de prévoir un complément au chapitre 65 d'un montant de 30 000 euros ;
 - **Considérant** l'ordonnance de fixation de consignation concernant le dépôt de plainte avec constitution de partie civile de la COMMUNE DE THIERS et de M. GOUILLON-CHENOT, 1^{er} adjoint, contre LES BANNIS THIERS LA COUTELLERIE ET LE BASSIN THIernois, il est nécessaire de réajuster le crédits budgétaires du chapitre 27 qui seront compensés par un transfert de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour un montant de 2 000,00 euros ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/60612 - Electricité		- 32 000,00 €		
<i>Sous total chapitre 011</i>	5 608 585,17 €	- 32 000,00 €		
<i>Chapitre 65 – Charges de gestion courantes</i>				
D/65/657363 – Subvention versée au budget annexe à caractère administratif		+ 30 000,00 €		
<i>Sous total chapitre 65</i>	2 516 852,79 €	+ 30 000,00 €		
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		- 2 000,00 €		
Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				

<i>Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d’investissement			+ 2 000,00 €	
<i>Sous total chapitre 023</i>	568 893,44 €		+ 2 000,00 €	
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00 €	
Section d’investissement				
Dépenses et recettes réelles d’investissement				
<i>Chapitre 27 – Autres immobilisations financières</i>				
D/27/275 – Dépôts et cautionnements versées			+ 2 000,00 €	
<i>Sous total chapitre 27</i>	0,00 €		+ 2 000,00 €	
Total des variations des dépenses et recettes réelles d’investissement			+ 2 000,00 €	
Dépenses et recettes d’ordre d’investissement				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
D/021 – Virement à la section d’investissement				+ 2 000,00 €
<i>Sous total chapitre 021</i>				568 893,44 € + 2 000,00 €
Total des variations des dépenses et recettes d’ordre de fonctionnement				+ 2 000,00 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D’INVESTISSEMENT			+ 2 000,00 €	+ 2 000,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 22 VOIX POUR ET 9 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Farida LAID, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- Approuve la Décision Modificative n°6 du budget PRINCIPAL ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance



Sophie DELAIGUE

Le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023



ID : 063-216304303-20231212-231212_12-DE